

Janvier 2013

Lettre Municipale

*Les Vœux de la
Municipalité aux
Associations et
nouveaux habitants.*



*La remise des diplômes
« gestes de 1^{er} secours »
aux élus,
employés communaux et
assistantes maternelles
qui ont suivi
la formation.*



Le lâcher de ballons lors du Téléthon.

*Partie de Baby
foot pour les
jeunes de la
Commune.*



CALMONT
de Plancatge

Vie Communale
Portrait / Vie associative
Etat civil
Informations pratiques

Le Mot du Maire

Année après année notre commune poursuit son développement.

La population continue de croître et se chiffre officiellement, selon les estimations de l'INSEE, à 2 066 habitants depuis le 1^{er} janvier 2013. Au cours de l'année dernière une trentaine de familles sont venues s'installer sur la Commune dont 14 en tant que propriétaire par l'acquisition d'une habitation déjà existante ou en construisant une nouvelle maison. Le prochain recensement prévu début 2014 devrait confirmer cette tendance avec des chiffres plus précis qui permettront de mieux appréhender l'évolution de la commune sur la période des cinq dernières années.

En matière de développement économique, notre Commune ne connaît pas vraiment la crise. Pour preuve le nombre de bâtiments professionnels en cours de construction, ou à venir, sur le «Parc d'activités de Montvert». Sur la vingtaine de lots que compte, sur notre commune, cette zone aménagée par la Communauté de Communes qui en a la compétence, un tiers ont déjà été vendus et les permis de construire délivrés. Quatre lots sont réservés ferme et cinq autres font l'objet d'études de la part d'entreprises qui souhaitent également s'installer dans ce secteur.

Les nombreux chantiers d'agrandissement ou de construction, actuellement en cours dans les maisons de retraite, le centre de soins de suite et de réadaptation ainsi que les écoles, la cantine-garderie sont également synonymes de dynamique et de vitalité.

Si notre commune présente un tel attrait pour les entreprises et les populations nouvelles, c'est dû à sa situation géographique mais aussi à la qualité de vie et au dynamisme que nous devons nous efforcer de renforcer encore et toujours.

Cette année encore, chacun dans notre rôle, continuons à œuvrer ensemble pour une commune attractive, où il fait bon vivre et porteuse d'avenir pour notre jeunesse.

« Le futur est entre nos mains, à nous de le bâtir jour après jour ».

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundis et vendredis de 14 h à 17 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

- M. Marc ANDRIEU : 4 mars - 13 mai
- Mme Annie COSTES : 18 mars - 27 mai
- M. David MAZARS : 1^{er} avril - 10 juin
- M. Alain CROZES : 4 février - 15 avril
- Mme Marie-Hélène BASTIDE : Mercredi 20 février et 17 avril.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h – sauf le mardi - et de 14 h à 17 h) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél : 05.65.69.47.22 - Fax : 05.65.69.56.14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05.65.74.79.14 - E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Service Animation de la Commune

☎ 06.73.19.05.97 (Stéphanie PRATMARTY)

E.mail : secretariat@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale

☎ 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les assistantes sociales

- Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale.

Centre Médico-social 4, rue François-Mazeng - 12000 RODEZ

☎ 05.65.76.52.80

- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (☎ 05.65.74.29.14) les permanences des assistantes sociales (Patricia BALITRAND, Marie-Paule CABROLIE, Anne IDIQUIN, Magali PEDESERT, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- **Président de droit** : Christian VERGNES (Ceignac)
- **Vice-présidente** : Annie COSTES (Planquelongue)
- **Membres élus** : Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes - Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- **Membres désignés** : Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Gérard ENJALBERT (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05.65.46.64.96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Aménagement

du cœur de village de Magrin

La première tranche du projet d'aménagement du cœur de village de Magrin a été élaborée en partenariat avec les élus de la Commune et un Comité de suivi des habitants du village. Cette opération sera inscrite au Budget 2013. En fonction des réponses des partenaires financiers, les travaux débiteront en cours d'année.

Plan de la première tranche →



La nouvelle Cantine-Garderie

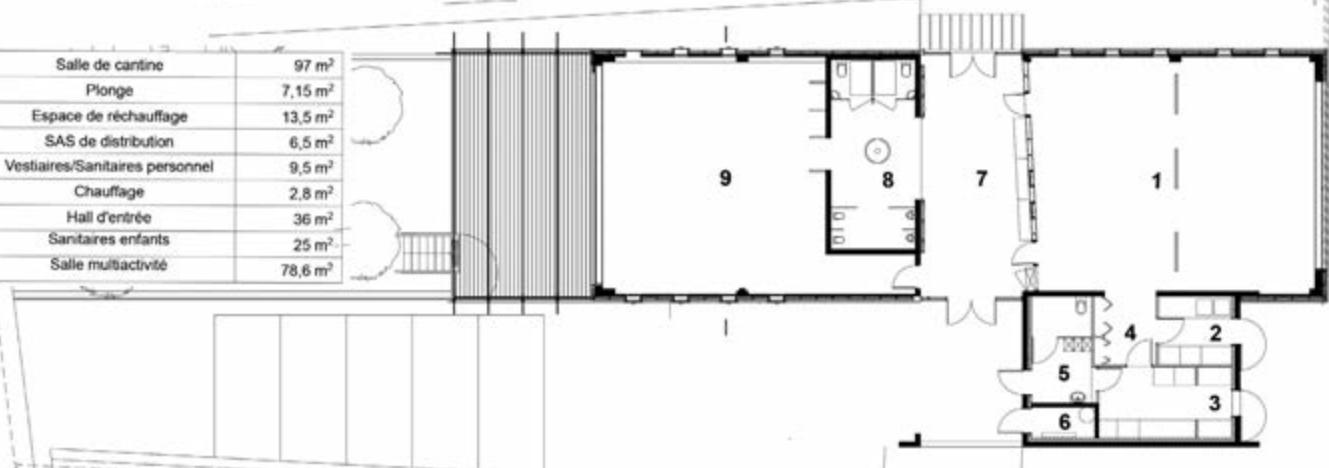
à Ceignac

Le bâtiment est en cours de construction ; sa livraison étant prévue pour mi-juillet, il sera opérationnel dès la rentrée scolaire de septembre 2013.

En ce qui concerne le financement, le montant global s'élève à 624 325 € Hors Taxes, subventionné à hauteur de 50 % par l'Europe (65 000 € - Programme Leader du Pays Ruthénois), l'Etat (124 865 €), le Département (32 088 €) et la Communauté de Communes de Viur-Céor-Lagast (91 004 €).



1	Salle de cantine	97 m ²
2	Plonge	7,15 m ²
3	Espace de réchauffage	13,5 m ²
4	SAS de distribution	6,5 m ²
5	Vestiaires/Sanitaires personnel	9,5 m ²
6	Chauffage	2,8 m ²
7	Hall d'entrée	36 m ²
8	Sanitaires enfants	25 m ²
9	Salle multifonction	78,6 m ²



Vie Communale

Animations jeunesse



La fin d'année 2012 fut chargée en animation. Dès la rentrée de Septembre, le club de Quilles de Parlan -Magrin proposait aux enfants de la commune de venir s'initier à ce sport bien représenté sur la commune.

Il y a eu ensuite les traditionnelles soirées DVD, Ping-pong, baby-foot...

Mais le fait marquant de ce trimestre est la journée passée à la cité de l'espace à Toulouse pour une quarantaine d'enfants. Grâce aux 2 accompagnatrices, les enfants ont pu simuler une marche sur la Lune, rentrer dans la capsule « Soyouz » et visionner des films en 3D au planétarium afin de situer les étoiles.

Le tir à l'arc a été également très apprécié par les petits Calmontois ainsi que l'après-midi au Bowling.

L'année s'est clôturée par une soirée pyjama avec un repas de Noël et l'élection de nos Miss et Mister Calmont 2013.

Pour 2013 nous recevrons « les savants fous » pour 5 séances avec les plus grands sur le thème « Que deviennent mes déchets » afin de les sensibiliser au tri et au respect de notre environnement. Le but final de ce projet est de visiter le centre de tri de Millau durant les vacances d'Avril.

Pour les plus petits (à partir de 5 ans) « les savants fous » leur feront découvrir « la magie des réactions chimiques ».

Un séjour au ski est également proposé aux vacances de Février.

Puis des animations : cuisine, roller avec intervenant et Aquavallon seront proposées.

Tout le programme est consultable sur le site internet de la commune www.mairie-calmont.fr rubrique « Loisirs et associations » / Animation jeunesse.

Le Conseil Municipal d'Enfants

En parallèle des animations proposées par Stéphanie aux enfants et adolescents de la commune, les jeunes élus continuent à prendre leur rôle de conseillers municipaux très au sérieux et ont diversifié le champ de leurs activités pendant le dernier trimestre 2012. Certes, la mise en place d'activités de loisirs reste leur sujet de prédilection (Boum des vacances de Toussaint, concours Miss et Mister Calmont à Noël, sortie au Laser-Game prévue pour les vacances de Février, recherche d'infos pour la mise en place d'un camp d'été) mais les jeunes élus sont aussi à l'initiative d'actions plus « citoyennes ».

Ils ont mis en place l'opération « Nettoyons la nature » qui s'est déroulée en Septembre, et qui a, encore une fois, prouvé que tout le monde n'est pas aussi soucieux et respectueux de l'environnement qu'eux ! Pendant le mois de Novembre, les élus ont initié une collecte de jouets, vêtements et fournitures scolaires afin d'apporter leur soutien à deux associations humanitaires « Teryia Mali » et « Je m'allie au Mali ». Cette collecte a remporté tant de succès que cela a aussi permis d'offrir des jouets aux « Restos du Cœur » pour Noël. MERCI A TOUS CEUX QUI ONT REPONDU POSITIVEMENT A LA DEMANDE DES JEUNES ELUS ET PARTICIPÉ A CETTE COLLECTE. Décembre, comme tous les ans, a permis aux conseillers municipaux enfants de s'associer au Téléthon avec la réalisation et la vente de gâteaux au profit de l'AFM.

Il reste maintenant quelques mois aux membres du C.M.E pour mener à leur terme les derniers projets en cours (inauguration du terrain de BMX, achat et installation d'une table de ping-pong extérieure) avant que leur mandat ne s'achève en Juin 2013.



Médiathèque Municipale Les animations du dernier trimestre



■ **Festival des Arts Graphiques de l'Aveyron** piloté par le Conseil Général et la Bibliothèque Départementale : quelques œuvres de l'artiste rignacois Gérard MARTY étaient visibles à la Médiathèque début octobre. De plus, deux groupes de jeunes de 6 à 13 ans et de résidents de l'E.S.A.T de Ceignac ont pu, le temps d'une après-midi ou d'une soirée, jouer le double rôle de scénariste et

illustrateur de Bande Dessinée. Ils ont été particulièrement attentifs aux précieux conseils donnés sans retenue par M. MARTY. Le résultat de ce bel échange fut tout simplement bluffant ; chacun a pu le constater lors de l'exposition de ces créations à la Médiathèque courant octobre ainsi qu'au Salon des Arts Graphiques à Luc les 20 et 21 octobre.

■ **Le 16 novembre, la conteuse Jocelyne CAUMONT**, accompagnée à l'accordéon par Philippe SOURROUILLE



offrait ses « Contes ébruités » à la soixantaine de personnes présentes. De l'histoire du loup qui voulait une « graaande » bouche à celle de Jimmy très riche en émotions en passant par la toute petite souris qui se lie d'amitié avec le lion..., chacun s'est laissé captiver par la voix de la conteuse délicatement enveloppée par la musique improvisée du musicien.

■ **Le 22 décembre**, nous avons exceptionnellement mis à la disposition des enfants près de **100 livres artistiques** appartenant à la Bibliothèque Départementale, au vu de l'émerveillement des enfants qui en avaient déjà découvert une petite sélection en atelier avec leurs classes à la Médiathèque. Les auteurs de ces ouvrages ? de grands designers, graphistes, plasticiens, photographes, artistes multiples originaires des 4 coins du monde.

Portrait



E.S.A.T. de Ceignac

Une pluie de médailles du travail

Le 9 novembre, grande effervescence à l'E.S.A.T. de Ceignac (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) ; pas moins de 36 travailleurs des E.S.A.T. de l'A.D.A.P.E.A.I. de l'Aveyron (Association de parents et d'amis de personnes handicapées mentales) se préparaient à recevoir leur médaille du travail devant une assemblée d'une centaine de personnes.

En présence de M. le Maire de Calmont, de M. Jean-Louis Roussel, Conseiller Général et de M. Marc Gosselin, Président de l'A.D.A.P.E.A.I., M. Claude Débril, Président Adjoint et responsable de la Commission Médailles, présentait chacun des 6 établissements, ESAT et EA (entreprise adaptée) - (Ateliers du Rouergue, E.S.A.T. de Capdenac, de Sébazac, de Martiel, de Clairvaux et de Ceignac). Tous ces établissements sont certifiés ISO 9001, signe de qualité et de compétitivité, d'immersion dans l'environnement économique et de positionnement dans un marché fortement concurrentiel.

Selon M. Plagne, directeur de l'E.S.A.T. de Ceignac, de nouvelles activités se développent constamment dans les ateliers afin de conserver la compétitivité ; personnel encadrant et salariés savent s'adapter et s'investir pour répondre à ces innovations.

M. Débril précisait que « le travail a une valeur de reconnaissance et d'intégration » et « la médaille du travail est une distinction honorifique, la reconnaissance du travail, de son utilité, de ses responsabilités ». Dans les E.S.A.T. le courage, la persévérance, l'implication, la motivation, la polyvalence, le souci de bien faire et le dynamisme de chacun sont particulièrement présents.

Chacun des 36 salariés méritants s'est entendu retracer son propre parcours professionnel avant de recevoir la médaille (Argent - 20 ans de travail pour 27 d'entre eux, Vermeil - 30 ans de travail pour 4 salariés, Or - 35 ans de travail pour 2 salariés et Grand Or - 40 ans de travail pour 3 salariés).

On est surpris par le parcours « ordinaire » de ces salariés « extraordinaires », qui ont gardé une jovialité et un goût du travail tout en s'adaptant à des activités nouvelles.

Vie associative

Ecole privée de Ceignac



Des activités variées au fil des mois

Cette année l'équipe pédagogique met l'accent sur l'expression corporelle et l'art de la scène.

Ainsi le premier trimestre a été consacré à la danse africaine.

Anaïs, l'animatrice a initié tous les élèves aux mouvements de la danse au cours de cinq séances très « physique ». La musique les a entraînés dans des danses endiablées. Le jeudi 20 décembre a été organisé un après midi festif où les élèves ont invité leurs parents et les résidents des maisons de repos et de retraite à se mettre dans l'ambiance. Deux musiciens les avaient rejoints et c'est au rythme des djembés qu'ils ont entraîné les élèves à présenter leur travail de deux mois. Anaïs a ébloui les spectateurs par sa performance dansée. Ils étaient à bonne école ! Pour finir, le père Noël est, lui aussi, arrivé d'Afrique chargé de cadeaux pour toutes les classes. Quelques friandises et tout le monde s'est séparé avec des yeux pétillants de bonheur.

Pour la période janvier/février c'est la danse traditionnelle qui sera à l'honneur. Les élèves seront initiés au brise-pied, à la bourrée Le jeudi 21 février un après-midi dansant sera organisé avec des musiciens. Carnaval sera fêté ce jour là, tous déguisés comme il se doit !!

Le vendredi 7 décembre 2012, journée des communautés éducatives, les écoliers ont participé à quatre ateliers de jeux coopératifs avec Corinne de l'IFMAN (Institut de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non violente). Une matinée très réussie. L'après-midi tous les élèves et leurs maîtresses ont rejoint les autres groupes et ont participé au lâcher de ballons pour le téléthon.

Le matin du dernier jour du trimestre, la communauté éducative de l'école a célébré Noël à la Basilique sur le thème de la « Mission » avec une exploitation d'une peinture d'Arcabas. Tous les participants sont partis le cœur en joie avec la mission de paix et d'entraide. L'après-midi, par classe, les élèves ont partagé la joie de Noël avec les résidents des maisons d'accueil du village.

Une fin de période bien chargée.

Comité d'Animation de Magrin

L'assemblée générale du Comité des Fêtes de Magrin a élu en Septembre dernier un nouveau Bureau : *président*, David Labit ; *coprésident*, Cédric Enjalbert ; *secrétaire*, Audrey Petit ; *trésorier*, Lionel Colomb ; *membres actifs* : Laurence Cadars, Christine Enjalbert, Anthony Gaillard, Julien Gaud, Florian Henry, Marie Mercadier, Pascal Roels, Didier Rouquet, Sandra Rouquet, Thibault Solis et Pierre Truel.

Le 16 Décembre dernier a eu lieu le Noël des enfants avec un spectacle du Cirque Pacotille et la venue du Père Noël. Chacun a pu s'évader l'espace d'un après midi.



Deux animations sont programmées après la Galette des Rois du Dimanche 13 Janvier : la soirée Fritons de cochon le Samedi 16 Février et la Fête du Village les 13 et 14 Juillet.

Comité d'Animation de Milhac

Le bilan du second semestre 2012 a été satisfaisant cette année encore pour La Milhacoise. Lors de la fête de septembre, beau temps, convivialité, accueil et bonne humeur étaient au rendez-vous. Le samedi soir, carton plein pour le quine. Le lendemain dès 8h, les gourmets ont pu choisir entre tripous ou cuisses de canard. Les mordus de pétanque se sont ensuite affrontés dans le village. La fête s'est poursuivie par un repas dansant animé par l'orchestre Jean François Mézy ; au menu, le traditionnel jambon à la broche. C'est à une heure avancée de la nuit que les lampions se sont éteints.

Le samedi 27 octobre, à Ceignac, avait lieu la deuxième édition de la soirée "cocktail concert". Après la première partie assurée par le duo aveyronnais "La Déryves", le DJ local Florian Austruy, prenait le relais.

Rendez-vous est donné le vendredi 29 mars 2013 à la salle des fêtes de Ceignac pour le grand quine de Pâques.

Comité d'Animation de Ceignac



Passage de 2012 à 2013 dans la liesse

A Ceignac, la tradition n'a jamais variée. A l'évidence, la formule est séduisante car les organisateurs du réveillon n'ont pu honorer toutes les demandes. Seuls, les 400 premiers inscrits ont pu fêter la nouvelle année dans la salle des fêtes. Aux habitués qui ne laisseraient leur place pour rien au monde, étaient venues se greffer quelques têtes nouvelles.

Cette fois-ci encore, le passage à la nouvelle année a été joyeusement salué. Au milieu des cotillons, chapeaux pointus, farandoles, dans une ambiance familiale des plus sympathiques, personne n'a vu la pendule tourner. Une ambiance qui atteint son paroxysme aux douze coups de minuit. La formation de Frédéric VERNHET qui a alterné le musette et le folklore, a maintenu une ambiance hors pair jusqu'au petit matin. Une année nouvelle noyée sous les serpentins... et sous le champagne !

Le comité d'animation, tous les bénévoles, organisateurs et réalisateurs de cette soirée en ont fait une nuit magique.

Club Les Bons Vivants



Le jeudi matin 24 octobre, les adhérents du club s'étaient donné rendez-vous pour une sortie « lièvre » à Saint-Georges de Lévéjac.

Une soixantaine de membres avaient répondu présents pour cette première du club.

Les amateurs de lièvre ont pu déguster ce gibier sous différentes formes « civet et rôti », le tout à volonté.

Sur le chemin du retour, une halte à l'aire de Séverac nous a permis de nous dégourdir les jambes sur le parcours de santé et d'admirer les répliques très fidèles des anciennes cazelles et sculptures des animaux de la ferme.

Le 22 novembre, journée à Asprières avec visite très intéressante d'une filature artisanale à Salles Courbatiers où chacun a pu juger de la dextérité des artisans passionnés par leur travail et admirer des pièces sorties de cet atelier.

A midi, rendez-vous au restaurant où les amateurs de stockfisch ont pu une nouvelle fois déguster ce plat traditionnel des anciens gabarriers. Le repas s'est terminé avec l'incontournable « sucrou » offert par François et plébiscité par l'ensemble des participants.

Toutes les personnes à la retraite et désireuses de nous rejoindre au sein du club peuvent profiter de la journée dindon qui aura lieu le 28 février 2013 et pour laquelle il faut se faire inscrire avant le 18 février.

Pour tous renseignements :
05.65.69.51.02



Etat civil

de la commune de CALMONT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

■ 13 Naissances

- 14 mars : **Juliette ANDRIEU** - Route de Bonnecombe - Magrin,
- 03 avril : **Marilou BEAULIEU** - 64, avenue de Rodez - Ceignac,
- 05 avril : **Evan DUGÈS** - Rue Longue à Calmont,
- 18 avril : **Fanny GINISTY** - Lafon,
- 25 mai : **Gabrielle MAGNIETTE** - Lacassagne,
- 02 juin : **Charly BAUBIL** - Le Plô,
- 18 juillet : **Lucie COURRIEU** - 7A, Allée de Campmas - Ceignac,
- 19 octobre : **Fanny LAUR** - Allée des Augustinous - Magrin,
- 19 octobre : **Charlotte GARRIC** - 278, avenue de la Basilique - Ceignac,
- 05 novembre : **Gabin MERLE** - Moulin St-Sauveur - Calmont,
- 08 novembre : **Ellia GALARME** - 230A, route d'Albespeyres - Ceignac,
- 21 novembre : **Rémi FONTANGE** - Puech Blanc.
- 29 novembre : **Simon ENJALBERT** - Route de Parlan - Magrin.

■ 11 Mariages dont 2 hors commune

- 28 avril : **André BESOMBES** et **Annick QUILLET** à CALMONT,
- 09 juin : **Guillaume GIRBELLE** et **Aude MENEL** à CALMONT,
- 09 juin : **Jean-Luc ROQUES** et **Rachelle LEGRAND** à CALMONT,
- 22 juin : **Didier ISSALYS** et **Valérie DREUMONT** à SEGUR,
- 14 juillet : **Jonathan LUANS** et **Anne-Sophie BORDÈRE** à CALMONT,
- 14 juillet : **Bruno MARC-ANTOINE** et **Marie-Pierre BOU** à CALMONT,
- 04 août : **Maxime BONNEVIALLE** et **Marlène GARRIGUES** à CALMONT,
- 23 août : **Martin GARCIA** et **Céline ECHE** à CALMONT,
- 1^{er} septembre : **Nicolas ROUANET** et **Julie FORNARA** à CALMONT,
- 15 septembre : **Benjamin ROUTABOUL** et **Charlotte CALMELS** à SAINTE-RADEGONDE,
- 24 décembre : **Guillaume LEMPERIÈRE** et **Christelle LOMBARD** à CALMONT.

■ 30 Décès

- 13 janvier : **André RICHARD**, 87 ans, « Lacassagne »,
- 20 janvier : **Gérard PÉRIÉ**, 63 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 21 janvier : **Maciej GLUZINSKI**, 79 ans, « Ceignac »,
- 27 janvier : **Zénobie RIGAL** vve **RIGAL**, 92 ans, Maison de Retraite « Marie-Immaculée » à Ceignac,

- 06 février : **Yvette GIROU** ép. **ENJALBERT**, 79 ans, « La Croix d'Estribes »,
- 12 février : **Nancy SALAMIN**, 79 ans, Maison de Retraite « Marie-Immaculée » à Ceignac,
- 14 février : **Marie CANAC**, 90 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 20 février : **Emma REY**, 84 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 23 février : **Armande ANDRIEU** ép. **DANGLES**, 77 ans, « Lacassagne »,
- 04 mars : **Maryse PREVOST** vve **LANIES**, 61 ans, « La Regourdiè »,
- 31 mars : **Jacques RIVIÈRE**, 66 ans, « Le Faucounenq »,
- 11 avril : **Raymond TOURNIER**, 76 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 08 mai : **Marcel ALBOUY**, 91 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 09 mai : **Marguerite RAYNAL** vve **BONNAFOUS**, 88 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 15 mai : **Roger VERNHES**, 91 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 28 mai : **Marie CANCE** ép. **BEL**, 77 ans, La Crouzette - Ceignac,
- 13 juin : **Paulette COMBETTES**, 90 ans, Maison de Retraite « Marie-Immaculée » à Ceignac,
- 15 juin : **Alice BETEILLE** vve **ANDRIEU**, 95 ans, Maison de retraite « Marie-Immaculée » à Ceignac,
- 04 juillet : **Suzanne CAZELLES** ép. **HENRY**, 78 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 24 juin : **Gabriel VICENTE**, 88 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 15 juillet : **Rosa BRU** vve **MAZENC**, 92 ans, Les Molinières,
- 29 juillet : **Berthe NAUDAN** vve **LIGNON**, 95 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 08 août : **Elie RIVIÈRE**, 94 ans, Milhac,
- 07 septembre : **Raymonde BONNEFOUS** vve **FABIÉ**, 87 ans, La Boudonnie,
- 17 septembre : **Hélène CAYLA**, 89 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 26 octobre : **Nieves LUIS LUIS** vve **RODRIGUEZ PEREZ**, 77 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 15 novembre : **Gabriel ROMIGUIERE**, 60 ans, Lacassagne,
- 19 novembre : **Emilienne LABIT** vve **SOULIÉ**, 88 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 20 décembre : **Denise FOUCRAS** vve **FOULQUIER**, 86 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac,
- 21 décembre : **Gaston SAILLAT**, 85 ans, Maison de Retraite « Ste-Marthe » à Ceignac.

A noter également 17 décès de personnes domiciliées hors commune.



Infos pratiques

Aux propriétaires de maisons ou d'appartements

en location sur le territoire communal

Le service administratif de la Commune rappelle aux propriétaires de bien vouloir signaler en Mairie les coordonnées de leurs nouveaux locataires entrants.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, les services de la Commune doivent pouvoir, en cas de sinistre, prendre toutes les mesures destinées à assurer la protection des habitants et notamment les prévenir.

Prise en charge financière partielle de la destruction

des nids de frelons asiatiques

Face à la prolifération des nids de frelons asiatiques, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge 50 % de la facture établie par une société spécialisée dans l'enlèvement des nids.



➔ Prévenir le secrétariat de Mairie qui fera le nécessaire pour une intervention rapide.

TRANSPORTS SCOLAIRES Année 2013/2014

Votre enfant ou ado va être scolarisé pour la première fois en maternelle, primaire, collège ou lycée à la rentrée de septembre 2013 ?

➔ **N'oubliez pas d'informer le secrétariat de Mairie avant le 28 février 2013 afin de demander, s'il y a lieu, des arrêts de bus, des modifications, créations ou extensions de circuits...**

Magrin : SARL PIZZ ISA

Xavier MERLE
Tous les lundis à partir
de 18h à la Croix Blanche
(Magrin)
Tél : 06.73.04.71.66

Ouverture le 11 février à Ceignac

d'un cabinet de
masso-kinésithérapie
SCM Kiné Ceignac
BARRIAC Sophie
06.71.70.37.49
HUSSON Solène
06.85.28.25.75
133 Allée des chênes

I.N.S.E.E.

La Commune de Calmont
compte 2 066 habitants au
1^{er} janvier 2013

CIVISME EN CRISE !!!



Vous êtes propriétaire d'arbres dont les branches atteignent ou risquent d'atteindre la ligne téléphonique ?

Il vous appartient de procéder aux travaux d'élagage. En effet, la société France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage depuis 1996 !

Le défaut d'entretien des arbres a bien sûr un impact direct sur le niveau de qualité de service offert aux usagers par France Télécom.

« Quelques mains indélicates m'ont abandonné près de ces poubelles alors que je suis destiné à la déchetterie de Naujac ou Salmiech ».

Rappelons qu'il est strictement interdit d'incinérer les déchets provenant d'activités agricoles du type « bâche d'enrubannage », leur brûlage à l'air libre étant très toxique ! La Communauté de Communes organise deux collectes annuelles de ces plastiques à la déchetterie de Salmiech. Pour toute information : 05.65.46.64.96

La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie, à transmettre à un élu ou à envoyer par courrier électronique à lettremunicipale-calmont@orange.fr)

Nom* :

Prénom* :

.....

.....

.....

(*facultatif)